



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets

2024

TABLE DES MATIERES

Les indicateurs techniques	4
1.1 La présentation générale du service	4
1.1.1 Territoire desservi et fonctionnement du service	4
1.1.2 Le périmètre	4
1.1.3 Les moyens humains.....	6
1.1.4 Les faits marquants de l'année	7
1.2 Les ordures ménagères.....	8
1.2.1 La collecte	8
1.2.2 Le traitement	8
1.2.3 Les tonnages	8
1.2.4 La tarification des professionnels	8
1.3 Les recyclables	9
1.3.1 La collecte	9
1.3.2 Le traitement	9
1.3.3 Les tonnages	9
1.3.4 Les bornes textiles	10
1.4 Les déchèteries	11
1.4.1 Le fonctionnement	11
1.4.2 La mise en service des accès en déchèterie	12
1.4.3 Les éco-organismes.....	14
1.4.4 La recyclerie Fibr'Ethik.....	17
1.4.5 Les tonnages	18
1.5 Analyse des tonnages	20
1.6 La prévention	24
1.6.1 Actions mises en place.....	Erreur ! Signet non défini.
1.6.2 bilan programme des ateliers « Réduction des déchets »	
Erreur ! Signet non défini.6	
1.6.3 Evolution des tonnages par flux et DMA.....	28
Les indicateurs financiers	30
1.7 Budget, coût du service et financement.....	30
1.7.1 Montant global des dépenses et recettes d'investissement.....	27
1.7.2 Montant global des dépenses et recettes de fonctionnement.....	28
1.7.3 Le coût aidé du service.....	30
1.7.4 Le financement.....	32

1.8	Structure du coût	
1.8.1	La nature des charges (tous flux)	33
1.8.2	La nature des produits (tous flux)	34
1.8.3	La répartition des charges, des produits et du financement	35
1.9	Coût des différents flux	36
1.9.1	La part relative des flux dans le coût du service public	36
1.9.2	La couverture des charges par les produits par flux	37
1.9.3	Le coût des différents flux ramenés à la tonne	37
1.10	Evolution des coûts par flux	38
1.10.1	Les ordures ménagères	38
1.10.2	les recyclables	40
1.10.3	les déchèteries	41

Les indicateurs techniques

1.1 La présentation générale du service

1.1.1 Territoire desservi et fonctionnement du service

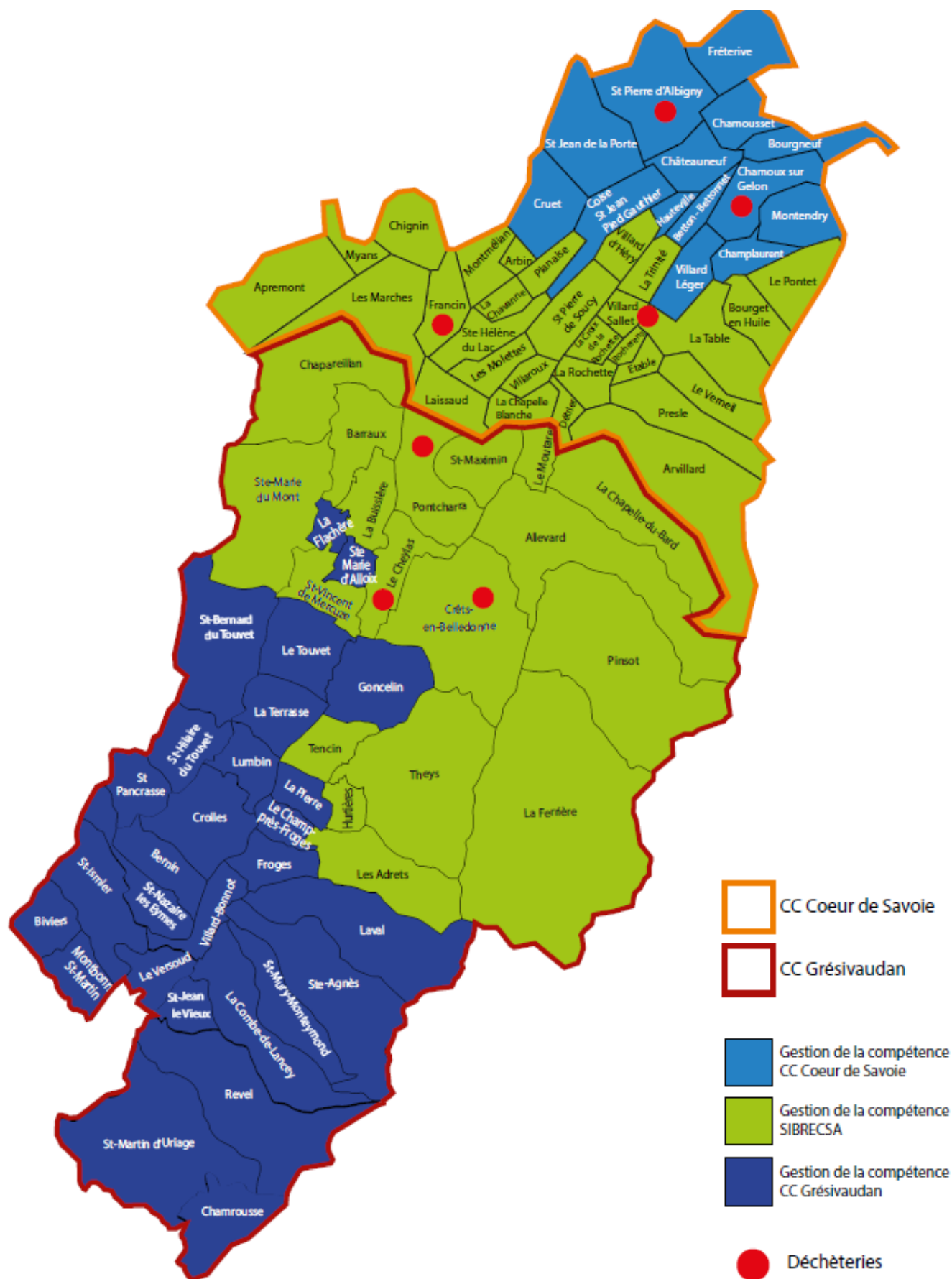
Depuis le 1^{er} janvier 2014, avec la fusion des quatre communautés de communes, Cœur de Savoie a pris la gestion des déchets sur les 4 territoires ainsi que l'ensemble des projets initiés par les ex-communautés de communes. Les compétences déchets sont réparties de la manière suivante :

- ✓ sur les secteurs de Montmélian et de la Rochette, Cœur de Savoie a transféré la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA.
- ✓ sur les secteurs de Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux, Cœur de Savoie gère la collecte et a transféré le traitement à Savoie Déchets.

1.1.2 Le périmètre

La Communauté de communes Cœur de Savoie exerce la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés pour les 14 communes des secteurs de Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux sur Gelon. Ce rapport va ainsi concerner uniquement les communes ci-dessous.

COMMUNES	POPULATION LEGALE 2022 (Insee 2025)	SUPERFICIE (km ²)
BETTON BETTONNET	316	3,4
BOURGNEUF	677	6,5
CHAMOUSSET	630	6,3
CHAMOUX SUR GELON	982	10,6
CHAMP-LAURENT	31	5,1
CHATEAUNEUF	949	7
COISE - ST JEAN PIED GAUTHIER	1333	10,4
CRUET	1062	16,01
FRETERIVE	643	18,46
HAUTEVILLE	364	2,5
MONTENDRY	52	8,3
SAINT-JEAN DE LA PORTE	1035	11,01
SAINT-PIERRE D'ALBIGNY	4283	10,06
VILLARD LEGER	449	6,7
TOTAL	12806	122,34



1.1.3 Les moyens humains

3,15 ETP:

- Un responsable de service, 0,15 ETP
- Une personne technicienne chargée de la gestion, 1ETP
- Une personne animatrice en prévention des déchets, 1 ETP
- Une personne animatrice en prévention des déchets, particulièrement pour les biodéchets, 1ETP -

1.1.4 Les faits marquants de l'année

Le Plan Local Prévention Déchets Ménagers et Assimilés PLPDMA

Feuille de route pour les 6 ans à venir, le PLPDMA planifie et coordonne les actions pour prévenir et gérer les déchets ménagers et assimilés. Il a été rédigé et validé en 2024, en fixant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

Il concourt à la mise en œuvre des objectifs nationaux de prévention, de réduction et de gestion des déchets.

Trois réunions de concertation et de travail avec les élus ainsi que trois réunions avec les habitants ont été menées. Cette concertation a permis de recueillir les avis avant de travailler sur le renouvellement à engager.

Les biodéchets :

Le fait marquant de l'année 2024 est la généralisation du tri des biodéchets pour les professionnels et les particuliers, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020. Les biodéchets (déchets verts de jardin et déchets alimentaires) représentent encore un tiers des déchets non triés des Français.

Le service déchets propose des solutions de compostage de proximité tant pour les habitants en habitat individuel et en habitat collectif que pour les établissements publics et les professionnels.

Le compostage collectif

28 sites actifs - 18 référents – 35,5 tonnes de biodéchets détournés soit 22% de + qu'en 2023

Le compostage individuel

210 composteurs distribués +43% de composteurs distribués par rapport à 2023

Les plateformes de broyage

12 journées de broyage ont été financées par le service déchet.

Les OMR

Après une année de baisse des tonnages (-5% en 2023), l'évolution des tonnages en 2024 est en stagnation (+0.1%)

La collecte sélective

Le déploiement des colonnes aériennes en acier avec une communication couvrant toute la surface de face a été finalisé en 2024. Les 14 communes sont dotées de colonnes plus esthétiques, plus solides, facilitant le geste de tri des habitants.

Les tonnages de tri et de verre collectés ont augmenté.

L'augmentation des emballages et papiers était attendue suite au passage en extension des consignes de tri en 2023 et elle est confirmée. L'évolution de 2022 à 2023 était de 7%, de 2023 à 2024 elle atteint 11%.

Les déchèteries :

Après une année 2023 de baisse des tonnages, 2024 enregistre une augmentation de 3%.

Une réflexion et un travail a été réalisé sur l'optimisation des déchèteries.

Les 2 déchèteries (St Pierre d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon) ont été équipées d'un système de vidéoprotection pour renforcer la sécurité des agents et prévenir les dégradations et vols.

1.2 Les ordures ménagères

1.2.1 La collecte

La collecte des ordures ménagères est hebdomadaire (C1), elle s'effectue en porte à porte ou en regroupement pour les habitats collectifs ou certains secteurs.

Quelques exceptions persistent pour les villages en altitude qui sont collectés en point d'apport volontaire (bac de 660 L et CSE) selon un planning défini à l'avance.

1.2.2 Le traitement

Les ordures ménagères sont incinérées à l'unité de valorisation énergétique de Chambéry (production d'électricité et de chauffage urbain), gérée par Savoie déchets.

Par ailleurs, la Communauté de communes doit s'acquitter de l'emprunt contracté par l'ancien syndicat de gestion (le SIMIGEDA) pour financer le plan d'urgence de l'incinérateur de Gilly sur Isère.

1.2.3 Les tonnages

Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectés depuis 2019 sont les suivants :

	Tonnage OM	Évolution n/n-1	Tonnage Refus de tri	Évolution n/n-1
2019	2 009		65,14	
2020	2 085	4%	38,89 t+ 67,38 t de collecte sélective incinérée cause COVID	39 %
2021	2 163	4%	66,051	-38 %
2022	2 184	1%	90,859	27,3 %
2023	2 080	-5%	129,682	30 %
2024	2082	0,1%	127,031	-2.4%

Les tonnages de refus de tri sont les tonnages sortants (ils incluent donc les erreurs de process du centre de tri, les problèmes d'humidité, de stockage...)

Ces tonnages sont incinérés.

1.2.4 La tarification des professionnels

Les ordures ménagères produites par les professionnels sont facturées via la redevance spéciale (RS) qui se calcule selon un forfait comprenant une **part fixe** et une part variable :

- ✓ Jusqu'à 660 L collectés par semaine, le producteur paye seulement la TEOM.
- ✓ Au-delà de 660 L collectés par semaine : le producteur paye la TEOM pour les 660 L par semaine et la RS pour les volumes supplémentaires :

$RS (\text{€}/\text{an}) = \underline{51(\text{€}/\text{an})} + (0,03(\text{€}/\text{L}) \times [(\text{volume de bacs implanté}) \times (\text{fréquences de collecte}) - 660 \text{ L}] \times (\text{nbr de semaine d'activité}/\text{an}))$

- ✓ Si le producteur demande une exonération de la TEOM, alors il paye la redevance spéciale sur le volume total de bacs.

$RS (\text{€}/\text{an}) = \underline{51(\text{€}/\text{an})} + (0,03(\text{€}/\text{L}) \times [(\text{volume de bacs implanté}) \times (\text{fréquences de collecte})] \times (\text{nbr de semaine d'activité}/\text{an}))$

1.3 Les recyclables

1.3.1 La collecte

La collecte des recyclables est réalisée en point d'apport volontaire en 2 flux : multimatériaux et verre. 71 points de collecte sont répartis sur le territoire comprenant 184 conteneurs aériens et semi-enterrés pour les emballages et le papier mais également pour le verre.

1.3.2 Le traitement

Les emballages collectés sur le territoire sont ensuite envoyés au centre de tri de Chambéry, géré par SAVOIE DECHETS.

Une fois triés et conditionnés, les déchets sont acheminés vers les repreneurs de la Communauté de communes dans le cadre du contrat pour l'action et la performance établie avec Citéo.

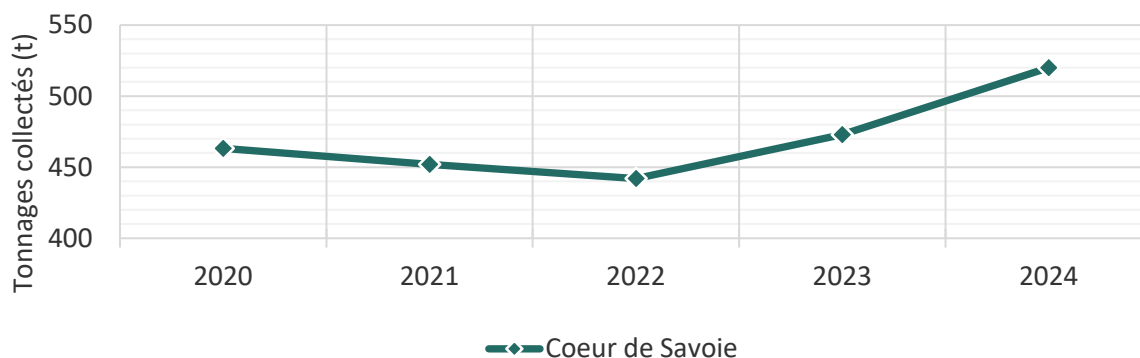
La liste des repreneurs est la suivante :

Repreneurs	Déchets repris
O-I Manufacturing	Verre
Arcelor Mittal	Emballages acier
Regeal Affirmet	Emballages Aluminium
Valorplast	Bouteilles plastique
EPR Véolia	Cartons triés, papiers et cartons ondulés
Norske Skog	Journaux
REVIPAC	Papiers-cartons complexés
Citéo	Monoflux plastiques

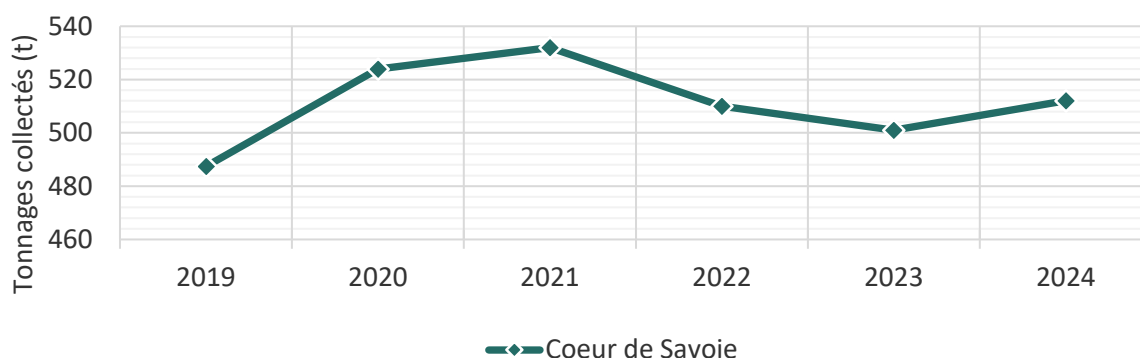
1.3.3 Les tonnages

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Multimatériaux	470,6	463,4	451,5	441,66	472,57	520,50
Verre	487,4	523,9	532,5	509,8	500,84	512,62
TOT RECYCLABLES	957,9	987,3	984	951,46	973,41	1033,12

Évolution du tonnage collecté - Papiers/Emballages (en t)



Évolution du tonnage collecté - Verre (en t)



1.3.4 Les bornes textiles

Les bornes textiles sont actuellement gérées par TRIVALLEES.

Les textiles sont envoyés au centre de tri de textiles d'ALPES TLC à Ugine qui emploie des personnes en insertion pour trier environ 70 familles de textiles.

	2020	2021	2022	2023	2024
Déchèterie St Pierre d'Albigny (2 bornes)	8 675	6555	8730	6830	5280
SPA - Collège	6 215	6405	7615	6430	6120
Cruet - Eglise	4 420	3280	3350	2530	2785
St Jean de la porte	4 145	3760	2315	3020	2645
Coise - Mairie	3 435	5070	4240	3645	2890
Chamoux/Gelon - Mairie	4 190	6165	6245	5440	3650
Déchèterie Chamoux sur Gelon	2 430	3555	3025	2110	2040
TOTAL	33 510	34860	35520	30005	25410

1.4 Les déchèteries

1.4.1 Le fonctionnement

Sur le territoire il y a deux déchèteries gérées par la Communauté de communes pour les habitants des 14 communes : la déchèterie de **Saint Pierre d'Albigny** et la déchèterie de **Chamoux sur Gelon**.

Les professionnels sont facturés en fonction du volume des déchets qu'ils viennent déposer. Pour rappel, il s'agit des entreprises, des commerçants, des artisans et des gros producteurs de déchets. Cette facturation ne s'applique pas aux communes et aux collectivités.

Les particuliers et les associations ne sont pas facturés, en dessous du volume annuel de 30m³. S'ils dépassent ce volume, les tarifs ci-dessous s'appliqueront.

Les tarifs en 2024 n'ont pas évolué.

TARIFS	
Carton	0,00 €/ m ³
Ferraille	0,00 €/ m ³
Végétaux	12,00 €/ m ³
Bois	26,00 €/ m ³
DIB	26,00 €/ m ³
Gravats	26,00 €/ m ³
Déchets dangereux (DMS)	6,00 €/kg
Plâtre	26,00 €/ m ³

Déchets acceptés	
Gravats	Piles
Végétaux	Capsules de café
Plâtre	Les emballages/papier journaux/verre
Brique Plâtrière	Les huiles de vidange et végétales
Tout venant (DIB)	Métaux
Bois	Papier-cartons
Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants)	Textile
Article de Sport et de Loisirs	DEEE
Article de Bricolage et de Jardin	Mobilier
Jeux et jouets	

Les horaires des déchèteries sont les suivants :

- Déchèterie de Saint-Pierre d’Albigny, Sous la gare 73 250 Saint Pierre d’Albigny

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
8h30-12h 13h45 17h45	13h45 17h45	13h45 17h45	13h45 17h45	8h30-12h 13h45 17h45	8h30-12h 13h45 17h45	Fermée

- Déchèterie de Chamoux, ZA de la Grande Bellavarde 73 390 Chamoux sur Gelon

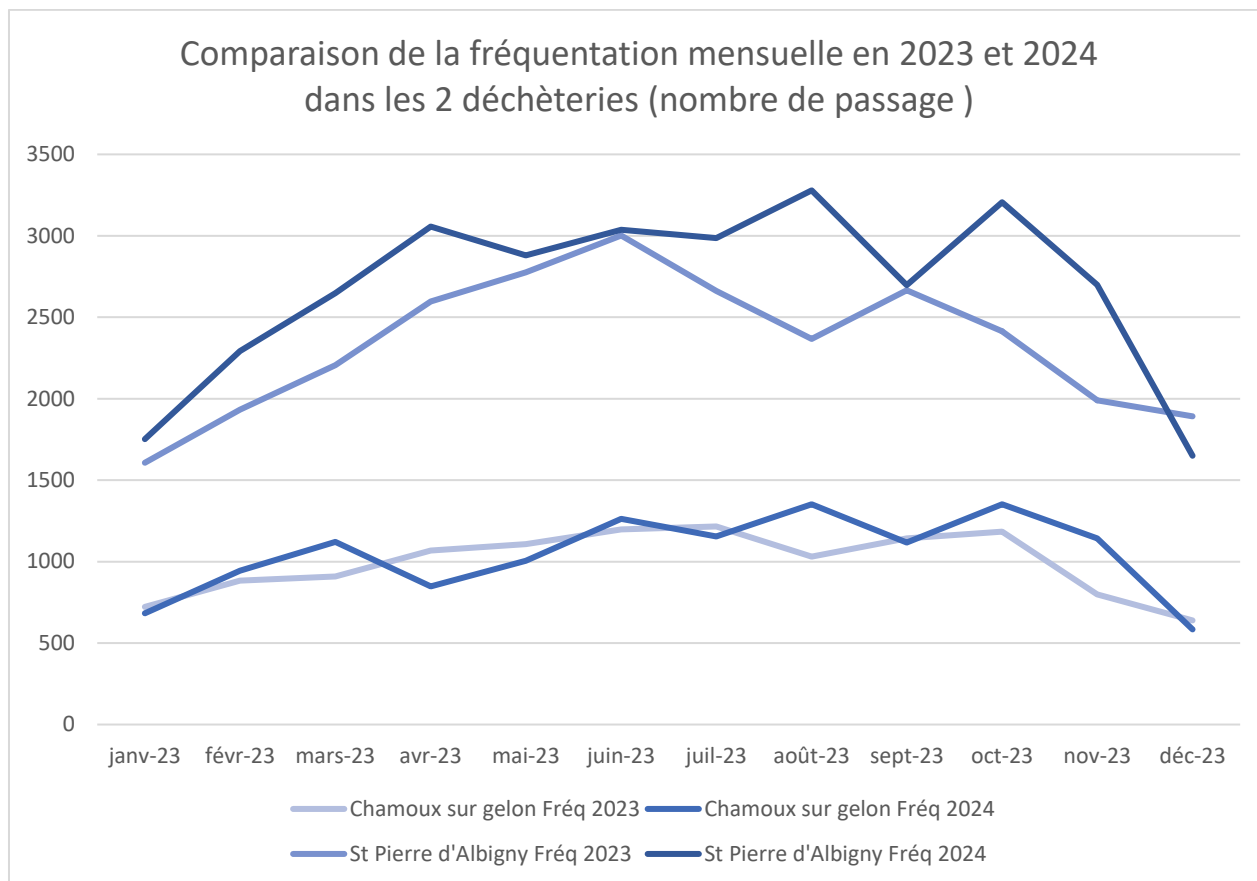
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
13h45 17h45	Fermée	8h30-12h	13h45 17h45	Fermée	8h30-12h 13h45 17h45	Fermée

1.4.2 Le contrôle d’accès en déchèterie

La fréquentation

Après une diminution de 7,4% entre 2022 et 2023, l’augmentation de la fréquentation (en nombre de passage) atteint 14% en 2024.

FREQUENTATION / passages	2022		2023		2024	
Déchèteries	<i>St Pierre</i>	<i>Chamoux</i>	<i>St Pierre</i>	<i>Chamoux</i>	<i>St Pierre</i>	<i>Chamoux</i>
Particuliers	28661	12090	26 554	11402	30689	12940
Professionnels	1096	399	838	364	850	294
Communes	435	92	339	55	334	78
Association	298	13	293	43	197	20
Administration	90	36	83	34	112	45
Total	30580	12630	28107	11898	32185	13377



1.4.3 Les éco-organismes

Les éco-organismes récoltent les éco-contributions auprès des metteurs sur le marché. Ils les redistribuent aux collectivités territoriales (ou à d'autres opérateurs) qui assurent la collecte et le tri de ces déchets, dès lors que ces collectivités ou ces opérateurs en font la demande. La Communauté de communes conventionne avec plusieurs éco-organismes pour assurer la collecte et le traitement de certains déchets sur les 2 déchèteries.

Avec le développement des REP (responsabilité élargie du producteur), les objectifs règlementaires de valorisation des matières déposées en déchèteries ne font qu'augmenter. Le tri est donc plus précis et ne se fait pas uniquement par matière.

ECOLOGIC

C'est un éco-organisme agréé depuis 2006 pour les D3E et récemment agréé pour les nouvelles REP ASL et ABJ Thermique

En 2023, la mise en place de nouvelles REP dans les 2 déchèteries nous a amené à conventionner avec ce nouvel éco organisme :

- Pour les Articles de Sport et de Loisirs dits ASL
- Pour les Articles de bricolage et de jardin thermique dits ABJ Thermique

	2023		2024	
	<i>Chamoux-sur-Gelon</i>	<i>St Pierre d'Albigny</i>	<i>Chamoux-sur-Gelon</i>	<i>St Pierre d'Albigny</i>
ASL	1,73	3,472	2,815	5,919
ABJ Thermique	0,66	0,677	0,81	1,51

ECO-MAISON pour les déchets d'ameublement, les jeux et jouets et ABJ non thermiques

Une benne « mobilier et certains textiles », gérée par l'éco organisme est en place sur la déchèterie de Saint-Pierre d'Albigny. Cette benne est gérée directement par l'éco organisme (transport et traitement des flux). Elle est collectée par Nantet.

Des contenants pour collecter séparément les jouets et les matériaux de bricolage et le jardin ont été installés sur les 2 déchèteries en milieu d'année 2023.

	2020	2021	2022	2023	2024
Tonnages mobilier	113	101,5	127,08	171,28	205,6
Evolution n / n-1			25%	34,8%	20%
Tonnages jeux et jouets				1,88	1,27
Tonnages ABJ non th				2,4	7,68

EcoDDS

La collecte et le traitement des déchets dangereux des ménages est prise en charge par le prestataire d'Eco DDS, l'entreprise Trialp.

Par contre, les déchets dangereux des professionnels (dits hors EcoDDS) sont toujours pris en charge financièrement par la Communauté de communes et attribué par marché.

	2020	2021	2022	2023	2024
Tonnages EcoDDS	12,52 T	11,24 T	11,915 T	11,74	12,293
T. Hors EcoDDS		7,86	8,02	7,65	11,11

Désignation	Lieu de traitement	Mode de traitement
Pâteux	TREDI SARPI	Incinération avec valorisation énergétique
Solvant	TREDI SARPI CHIMIREC	Incinération avec valorisation énergétique
Acide	SARPI TREDI	Traitement physico-chimique
Base	SARPI TREDI	Traitement physico-chimique
AEROSOL	SARPI TREDI	Valorisation matière
Cartouche d'encre	Lvl	Valorisation énergétique et matière
COMBURANT	SARPI TREDI	Traitement physico-chimique
Déchets emballages souillés	SARPI TREDI	Incinération avec valorisation énergétique
Filtres à Huile	CHIMIREC	Valorisation matière
Huile minérale	FAURE ECO HUILE	Régénération des huiles Incinération avec valorisation énergétique
Radiographie	Rhône Alpes Argent	Incinération avec valorisation énergétique
Ampoules Néons	Ecosystem	Valorisation matière et incinération avec valorisation énergétique
Médicaments	TREDI SARPI	Incinération avec valorisation énergétique
PILES	SCRELEC	Incinération avec valorisation énergétique et matière
Phytosanitaire	SARPI TREDI	Incinération avec valorisation énergétique
Produits de laboratoires	SARPI TREDI	Incinération avec valorisation énergétique
Batterie	DERICHEBOURG	Valorisation matière

REFASHION

(Tonnages par point de collecte textile au 1.3.4)

Refashion (anciennement Eco TLC) est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussures. Il assure, pour le compte de plus de 5000 entreprises, la prise en charge de la prévention et de la gestion de la fin de vie de leurs produits

2020	2021	2022	2023	2024
33 500 kg	34 860 kg	35520 kg	30005 kg	25410 kg

COREPILE

L'enlèvement, le transport, le tri et le recyclage des piles et petites batteries sont entièrement pris en charge par Corepile. La collectivité n'avance aucun frais pour la gestion de ces déchets.

2020	2021	2022	2023	2024
1 596 kg	1 146 kg	587 kg	1995 kg	1324 kg

ECOSYSTEM

Cet éco-organisme gère les déchets électriques et électroniques dits D3E.

La filière a pour objectif d'extraire puis de neutraliser les substances dangereuses présentes dans les appareils ménagers et lampes collectées.

	2021	2022	2023	2024
Appareils collectés (nb)	29506	33485	36815	38190
Tonnages	133,4	122,4	139,2	138,8

NESPRESSO

Pour le moment, les capsules de café en aluminium sont récupérées à la déchèterie de St Pierre d'Albigny uniquement.

La baisse d'apports tient du fait que les consignes de tri ont changé (dépôt possible dans les apports volontaires recyclables) et les usagers utilisent moins la déchèterie aujourd'hui.

	2021	2022	2023	2024
Tonnages	0,911	0,412	0,5	0,6

ALIAPUR

Cet organisme se charge de faire collecter et traiter les pneus sans jantes de particuliers (hors filière agricoles, gérée par Ensivalor).

Les pneus sont collectés par l'entreprise Granulatex (74).

	2021	2022	2023	2024
St Pierre d'Albigny	20	13,44	12,46	16,82
Chamoux-sur-Gelon	22	16,7	9,2	9,08
Tonnages	44	30,14	21,66	25,9

Les pneus jantés continuent à être acceptés uniquement à la déchèterie de St Pierre d'Albigny, ils sont collectés et déjantés par l'entreprise TriVallées, puis de nouveau collectés pour être traités.

	2022	2023	2024
St Pierre d'Albigny	649 unités	555 unités	654 unités
Chamoux-sur-Gelon	140 unités	0	0

1.4.4 La recyclerie Fibr’Ethik

Le réemploi est l'ensemble des systèmes et filières permettant de récupérer des objets avant qu'ils ne soient jetés. Il permet de donner « une seconde vie ».

Il évite que des objets en fin de vie ne soient détruits, il évite que l’objet devienne un déchet.

Sur notre territoire, Fibr’ethik organise le réemploi à travers sa recyclerie.

En plus des dépôts à la recyclerie même, des conteneurs sont installés sur les 2 déchèteries afin de faciliter le geste pour les usagers. Il s’agit bien de favoriser la récupération et la réutilisation des objets plutôt que le traitement et recyclage des déchets.

Afin d’aider les usagers dans le geste de valorisation des dépôts qu’ils font, les gardiens sont formés pour reconnaître les dépôts intéressants pour la recyclerie.

La Recyclerie, en 2024, a collecté 140 Tonnes dont près de 8 tonnes proviennent des dons dans nos 2 déchèteries soit près de 6%.

	2022	2023	2024	Taux Evolution n/n-1
St Pierre d’Albigny	1,6	5,9	6,8	15%
Chamoux-sur-Gelon	0,6	2	1,17	-41%
Tonnages	2,2	7,9	7,97	

1.4.5 Les tonnages

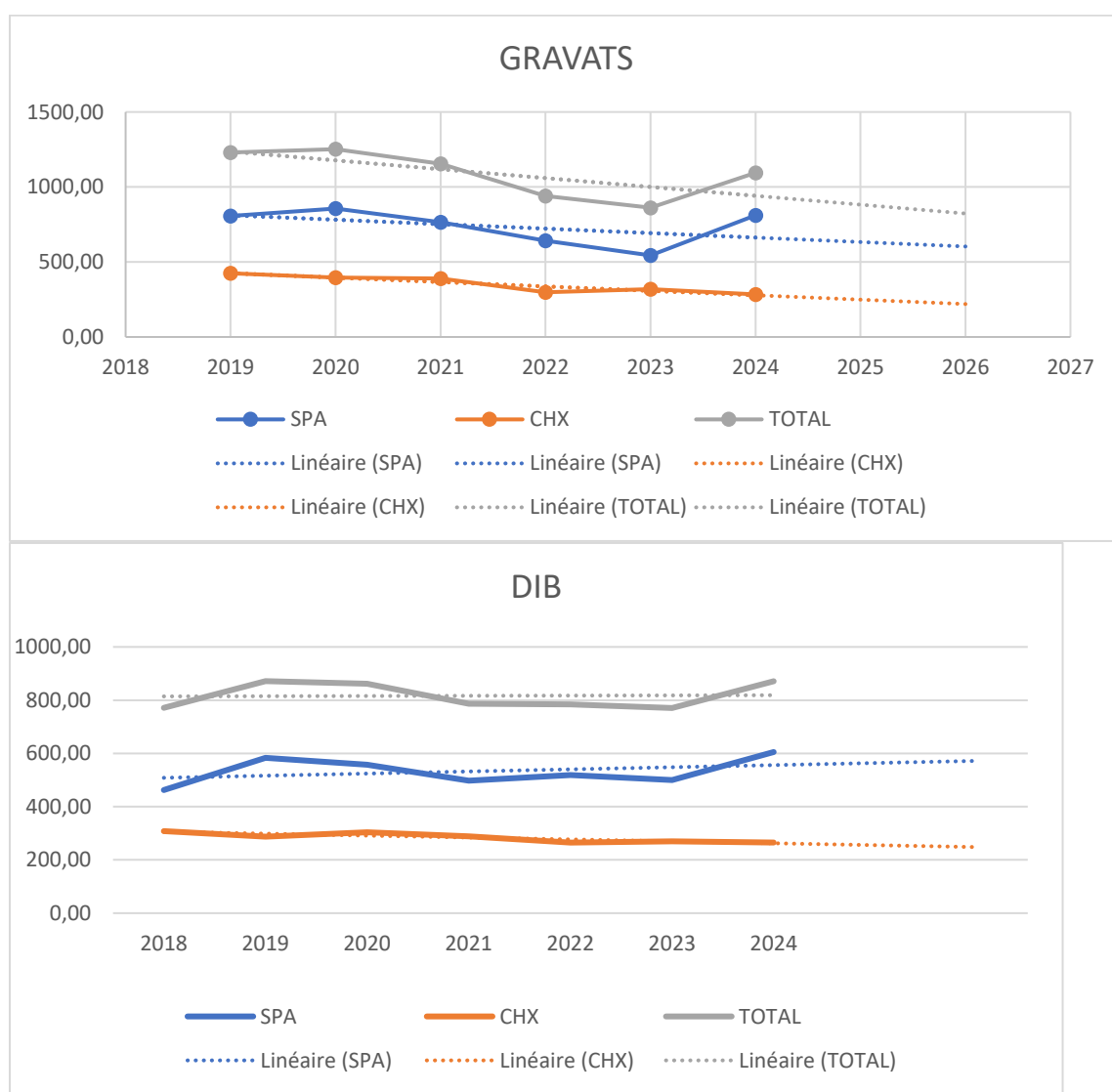
1.4.5.1 Déchèterie de Saint Pierre d'Albigny

Flux en augmentation : gravats, bois, encombrants (DIB), déchets verts et déchets dangereux (Hors ecoDDS)

TYPE DE DECHETS	DESTINATION	2023 (T)	2024 (T)	Taux d'évolution n/n-1
METAUX	AXIA - Esserts Blay (73)	105,6	106,94	1%
GRAVATS	ISDI - Chamoux sur Gelon (73)	543,98	810,00	49%
CARTON	SAVOIE DECHETS- Chambéry (73)	114,68	128,84	12%
BOIS	NANTET - Francin (73)	302,4	378,81	25%
DIB	BIOVAL - Chamoux s/ Gelon (73)	500,2	605,20	21%
VEGETAUX	AXIA - Francin (73)	657,54	794,82	21%
PLÂTRES	NANTET - Francin (73)	53,56	50,24	-6%
PNEUS	GRANULATEX - Perrignier (74)	12,46	16,82	35%
HORS ECO DDS	TRIALP - Chambéry (73)	3,7889	7,65	102%
ECO DDS	TRIALP - Chambéry (73)	6,18	7,97	29%
DEEE	TRIALP - Chambéry (73)	88,86	93,28	5%
MOBILIER	NANTET - Francin (73)	171.28	205,60	20%
TOTAL ANNUEL		2 550.39	3206,16	25%

1.4.5.2 Déchèterie de Chamoux sur Gelon

TYPE DE DECHETS	DESTINATION	2023 (T)	2024(T)	Taux d'évolution n/n-1
METAUX	VMA - Pontcharra & DERICHEBOURG - St Pierre de Chandieu (38)	63,86	54,64	-14%
GRAVATS	ISDI - Chamoux sur Gelon (73)	318	284,08	-11%
CARTON	SAVOIE DECHETS - Chambéry (73)	44,7	47,12	5%
BOIS	NANTET - Francin (73)	204,76	232,42	14%
DIB	BIOVAL - Chamoux (73)	270,37	265,35	-2%
VEGETAUX	AXIA - Francin (73)	242,58	299,70	24%
PLÂTRES	NANTET - Francin (73)	52,34	36,48	-30%
PNEUS	GRANULATEX - Perrignier (74)	9,2	9,08	-1%
HORS ECO DDS	TRIALP - Chambéry (73)	3,025	3,46	14%
ECO DDS	TRIALP - Chambéry (73)	4,786	4,33	-10%
DEEE	TRIALP - Chambéry (73)	49,55	45,07	-9%
TOTAL ANNUEL		1 264,26	1282,29	1%



1.5 Evolution des tonnages par ratios

Bilan global de la collecte de tous les flux

Évolution de la répartition des tonnages collectés par flux

	OMR	Verre	Papiers/ emballages	Déchèterie (<i>hors gravats</i>)
2020	32%	8%	7%	53%
2021	34%	8%	7%	51%
2022	36%	8%	7%	49%
2023	37%	9%	8%	46%
2024	33%	8%	8%	51%

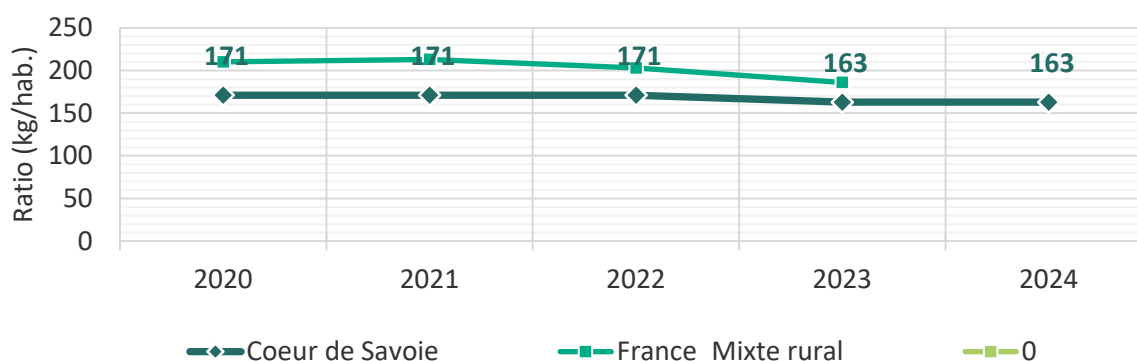
Evolution du tonnage OMR

Cette année les tonnages d'OMR augmentent de 6 % mais le ratio de kg par habitant reste stable.

La quantité d'ordures ménagères produites par un habitant de Cœur de Savoie est toujours plus faible qu'un habitant en France (les chiffres nationaux ne sont pas encore publiés).

	Cœur de Savoie			France Mixte Rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Référence kg/hab.	Écart	
		kg/hab.	%		kg/hab.	%
2020	171	5	3%	210	-39	-19%
2021	171	0	0%	213	-42	-20%
2022	171	0	0%	203	-32	-16%
2023	163	-8	-5%	186	-23	-12%
2024	163	0	0%			

Évolution du ratio de collecte - OMR (en kg/hab.)

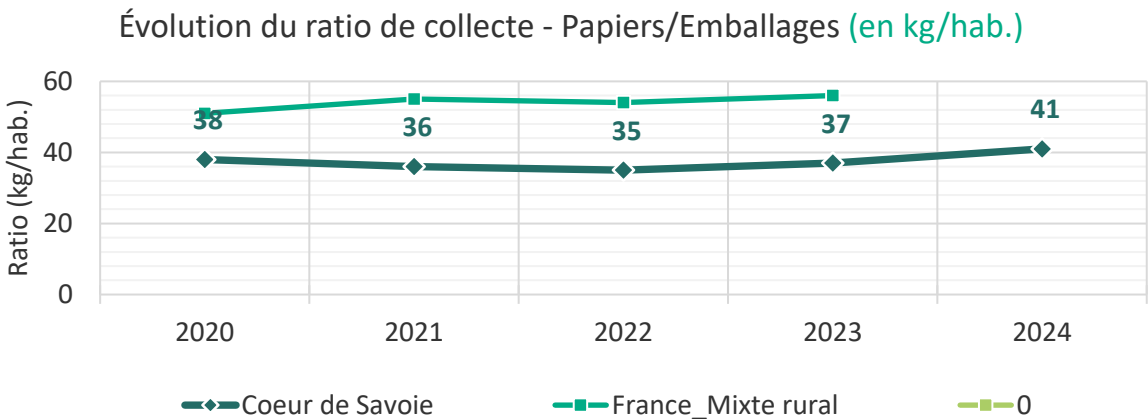


Evolution du tonnage collecte sélective

Le **tonnage des emballages plastiques et papiers** augmente pour la seconde année consécutive, il passe d’une augmentation de 6% en 2023 à une augmentation de 11% en 2024. Cette tendance est due à l’extension des consignes de tri, aux actions de sensibilisation en porte à porte, évènements, milieu scolaire et au renouvellement des colonnes aériennes et installation de CSE.

La quantité d’emballages et papiers collectés pour un habitant de Cœur de Savoie est toujours plus faible qu’un habitant en milieu rural en France.

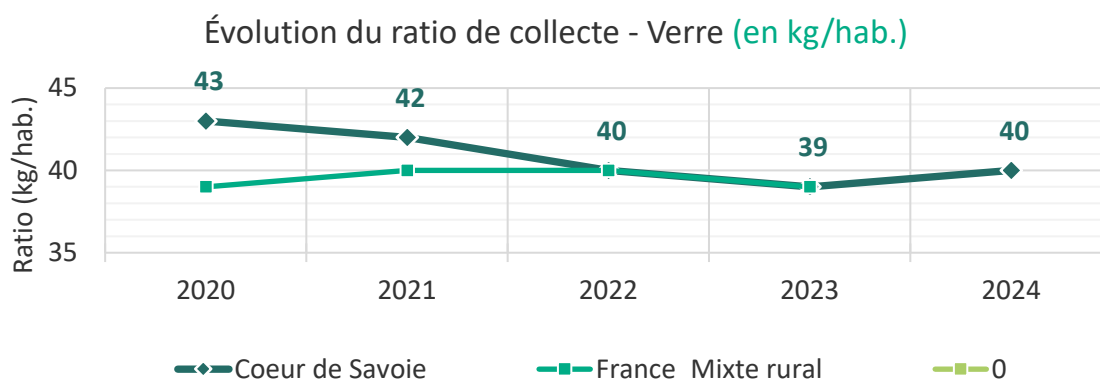
	Cœur de Savoie			France Mixte Rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Référence kg/hab.	Écart	
2020	38	-1	-3%	51	-13	-25%
2021	36	-2	-5%	55	-19	-35%
2022	35	-1	-3%	54	-19	-35%
2023	37	2	6%	56	-19	-34%
2024	41	4	11%			



Après trois années consécutives de baisse, le tonnage de verre collecté a augmenté cette année de 3%.

La quantité de verres collectés pour un habitant de Cœur de Savoie est relativement similaire à celle des habitants en milieu rural en France.

	Cœur de Savoie			France Mixte Rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Référence kg/hab.	Écart	
		kg/hab.	%		kg/hab.	%
2020	43	3	8%	39	+4	+10%
2021	42	-1	2%	40	+2	+5%
2022	40	-2	5%	40	0	0%
2023	39	-1	3%	39	0	0%
2024	40	1	3%			



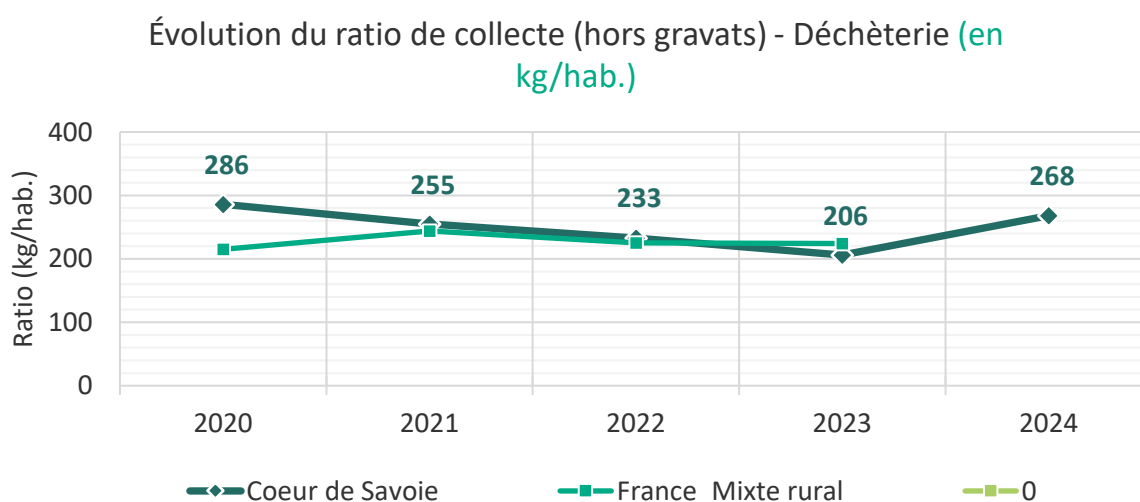
Evolution du tonnage des déchèteries

Après trois années de baisse, le tonnage des déchets collectés en déchèterie est en augmentation.

Une forte disparité selon les déchèteries : + 25% pour la déchèterie de St Pierre d'Albigny contre +1% pour celle de Chamoux-sur-Gelon.

Les modifications instaurées (arrêt de l'accueil des professionnelles et mise en route de la REP PMCB) à partir de janvier 2025 vont permettre de faire face à l'augmentation des tonnages constatés en 2024 et aux augmentations de marché.

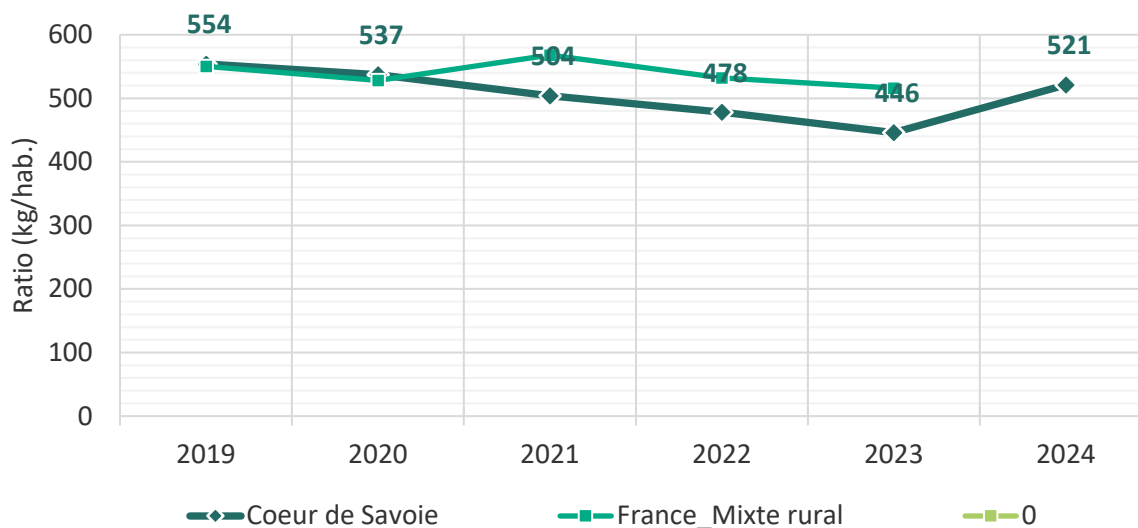
	Cœur de Savoie			France Mixte Rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Ratio kg/hab.	Écart	
		kg/hab.	%		kg/hab.	%
2020	286	-23	-7%	215	+71	+33%
2021	255	-31	-11%	244	+11	+5%
2022	233	-22	-9%	225	+8	+4%
2023	206	-27	-12%	224	-18	-8%
2024	268	+62	30%			



Evolution du tonnage des DMA (hors gravats)

	Cœur de Savoie			France Mixte rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Référence kg/hab.	Écart	
		kg/hab.	%		kg/hab.	%
2019	554	/	/	550	+4	+1%
2020	537	-17	-3%	528	+9	+2%
2021	504	-33	-6%	568	-64	-11%
2022	478	-26	-5%	532	-54	-10%
2023	446	-32	-7%	516	-70	-14%
2024	521	+75	+17%			

Évolution des DMA (hors gravats) - Tous flux (en kg/hab.)



Les Déchets Ménagers Assimilés (hors gravats) représentent 521 kg/habitant /an avec 44,87% orientés vers de la valorisation matière et 54,97% vers l'incinération avec récupération d'énergie.

Après trois années de baisse successives, les DMA augmentent fortement de 17%, essentiellement dû à l'augmentation des tonnages en déchèteries (+30%).

1.6 La prévention

En 2017, la Communauté de communes a engagé son premier Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), outil de pilotage de la stratégie de prévention.

Durant les six ans de déploiement des actions, un travail de fond a été réalisé. Il a permis notamment de développer un travail de partenariat avec des structures du territoire, de sensibiliser les habitants et les enfants.

Ce programme a permis de préciser des objectifs de réduction des quantités de déchets et les actions correspondantes pour les atteindre. Des actions ont été menées pour agir sur les comportements des habitants en vue d'une réduction des déchets produits et d'un meilleur tri de ceux qui n'ont pas pu être évités.

Il a été établi pour 6 ans et a fait l'objet d'un suivi annuel des performances. Une évaluation a été réalisée et un bilan a été présenté aux élus et aux habitants.

Trois réunions de concertation et de travail avec les élus ainsi que trois réunions avec les habitants ont été menées. Cette concertation a permis de recueillir les avis avant de travailler sur le renouvellement à engager.

Au regard des enjeux visés par la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite « loi AGECE ») fixant un objectif de réduction de 15 % des déchets ménagers et assimilés produits par habitant entre 2010 et 2030, le renouvellement du PLPDMA s'avère nécessaire.

Le nouveau programme a été présenté et validé par la commission consultative lors de la commission déchets du 5 mars 2024. Au terme de ce travail, les actions prévues et proposées pour validation se composent de 4 axes et 17 actions associées :

Axe 1 : Favoriser la réduction et la gestion in-situ des biodéchets

Action 1.1 : Développer le compostage partagé et d'établissement

Action 1.2 : Développer le compostage individuel, encourager et rendre pérenne la pratique

Action 1.3 : Promouvoir la réduction des végétaux envoyés en déchèteries

Action 1.4 : Développer et structurer des solutions de broyage des végétaux

Axe 2 : Accompagner les changements de comportement

Action 2.1 : Promouvoir les bonnes pratiques d'achats alimentaires

Action 2.2 : Accompagner les organisateurs d'événements dans le tri et la réduction des déchets

Action 2.3 : Développer l'utilisation du Stop Pub

Action 2.4 : Proposer un programme d'ateliers et de visites autour de la réduction des déchets

Action 2.5 : Organiser un événement dédié à la réduction des déchets à l'échelle du territoire

Action 2.6 : Lutte contre le gaspillage alimentaire

Action 2.7 : Orienter les entreprises, les industriels dans le tri et la réduction de leurs déchets

Axe 3 : Allonger la durée de vie des objets, faciliter leur seconde vie

Action 3.1 : Communiquer sur les possibilités de réparation et/ou d'aide

Action 3.2 : Développer des espaces d'échange d'objets en bon état

Action 3.3 : Poursuivre le soutien au fonctionnement de la recyclerie

Axe 4 : Développer la sensibilisation et la communication autour de la réduction des déchets

Action 4.1 : Développer la communication autour des actions du PLP

Action 4.2 : Poursuivre les animations avec les enfants et les jeunes

Action 4.3 : Développer l'éco exemplarité des collectivités

Ce plan fixe les objectifs pour les six prochaines années, il reste révisable et sera évalué au cours de son avancé.

Les fiches actions détaillant les actions à mettre en œuvre pour déployer le Plan de Prévention la Communauté de communes Cœur de Savoie sont disponibles sur le site de Cœur de Savoie.

1.6.1 Actions mises en place

AXES	ACTIONS	DETAILS		
Gérer les déchets organiques	Promouvoir le compostage individuel et le jardinage au naturel	Distributions de composteurs individuels lors de temps d'échanges et de formation autour d'un site de compostage collectif	2021	98
			2022	87
			2023	147
			2024	210
	Sensibiliser à la pratique du compostage collectif	Mise en place de 2 sites de compostage collectif de quartier		
		Mise en place de 3 sites de compostage en structures : écoles de Cruet et de Fréterive, camping de Carouge à St Pierre d'Albigny.		
		28 sites actifs - 18 référents – 35,5 tonnes de biodéchets détournés soit 22% de + qu'en 2024		
	Créer une filière de broyage	Mise en place de 3 plateformes de broyage temporaire en partenariat avec les communes de St Jean de la porte, Fréterive et Chamoux sur Gelon : 12 journées de broyage financées		
Limitier les emballages	Poursuivre la distribution « StopPub»	Boîtes aux lettres équipées d'un autocollant 3059 en 2023 - 3434 en 2024 soit 54% des ménages		
Allonger la durée de vie des produits	Soutenir la création d'une recyclerie	Maintien des caissons de réemploi dans les 2 déchèteries		
Développer les outils de communication	Sensibiliser les enfants en milieu scolaire	18 interventions et 1352 enfants et jeunes sensibilisés		
		- Animation scolaire visite du centre de tri et de l'incinérateur, 53 enfants Ecole élémentaire de Villard Leger, 31 élèves 6 interventions collège St Pierre d'Albigny, 450 élèves - Animation périscolaire 6 Interventions autour du compostage à Châteauneuf, Cruet, Chamoux-sur-Gelon, Villard Léger soit 84 enfants		
	Sensibilisation des enfants en dehors du milieu scolaire	- Animation centre de loisirs de St Pierre d'Albigny, 45 participants - Animation Conseil Municipal Jeune Coise : Aide à la préparation de la journée ramassage des déchets et visite du centre de tri et de l'incinérateur, 13 participants - Stand d'information au tri pour collégiens à St Pierre d'Albigny, 100 personnes		
	Communiquer autour du Plan Local de Prévention	Poursuite et développement du programme semestriel d'ateliers autour de la réduction des déchets, édition de flyer de communication		
		Envoi de 12 newsletters dans l'année, deux fois plus qu'en 2023		

1.6.2 Bilan du programme des ateliers « Réduction des déchets »

Dans la continuité des défis « Réduction des déchets » réalisés en 2021- 2022, le service déchets propose un programme semestriel d'animations tout public.

L'objectif est double : faciliter des solutions, individuelles ou collectives, de réduction des déchets et découvrir les usines et sites de traitement locaux.

Visite		Lieux et /ou Partenaires
5 visites du centre de tri et de l'UVETD	Découverte du devenir et du volume des ordures ménagères et de la collecte sélective traitées	Savoie déchets à Chambéry
1 Visite centre de tri spécialisé	Visite du centre de tri et de la boutique de vêtements de seconde main de Emmaüs	Emmaüs Arbin
1 Visite matériauuthèque	Découverte du principe et du fonctionnement d'une matériauuthèque	ENFIN ! Réemploi
Ateliers		Lieux et /ou Partenaires
1 Atelier compostage	Découverte des tenants et des aboutissants de cette méthode de traitement des déchets végétaux, afin de pouvoir l'utiliser pour faire vivre le jardin	La partageraie St Pierre d'Albigny
1 Fresque des déchets	Compréhension du système et des enjeux de la gestion des déchets	Actival
1 Atelier sac à vrac	Fabrications de sacs à vrac à partir de matières recyclées, sensibilisation aux achats sans emballages	St Pierre d'Albigny
Caf'éthik	Une soirée pour réfléchir au compostage, aux changements autour de la gestion des biodéchets.	Fibr'éthik St Pierre d'Albigny
18 ateliers compostage	Sur inscription, échanges et explications autour du compostage, distribution de composteurs individuels et information sur les déchets	6 Communes
2 animations tri	Découverte et apprentissage des consignes de tri, fabrication d'affiches de communication	Foyer du col du frêne à St Pierre d'Albigny
Formations		Partenaires
Formation des référents de sites de compostage	Connaissances sur le compostage, sa vie, son entretien	SCOP Les épigées
Fabrication de sac à vrac	Connaissance de base de la fabrication de sacs, compréhension de l'intérêt pour les usagers	Acti'val 73
Stands		Lieux et /ou Partenaires
2 déchets verts	Présence et déchèterie d'un agent pour sensibiliser à la réduction des déchets verts, prise d'information sur les besoins sur le sujet	St Pierre d'Albigny et

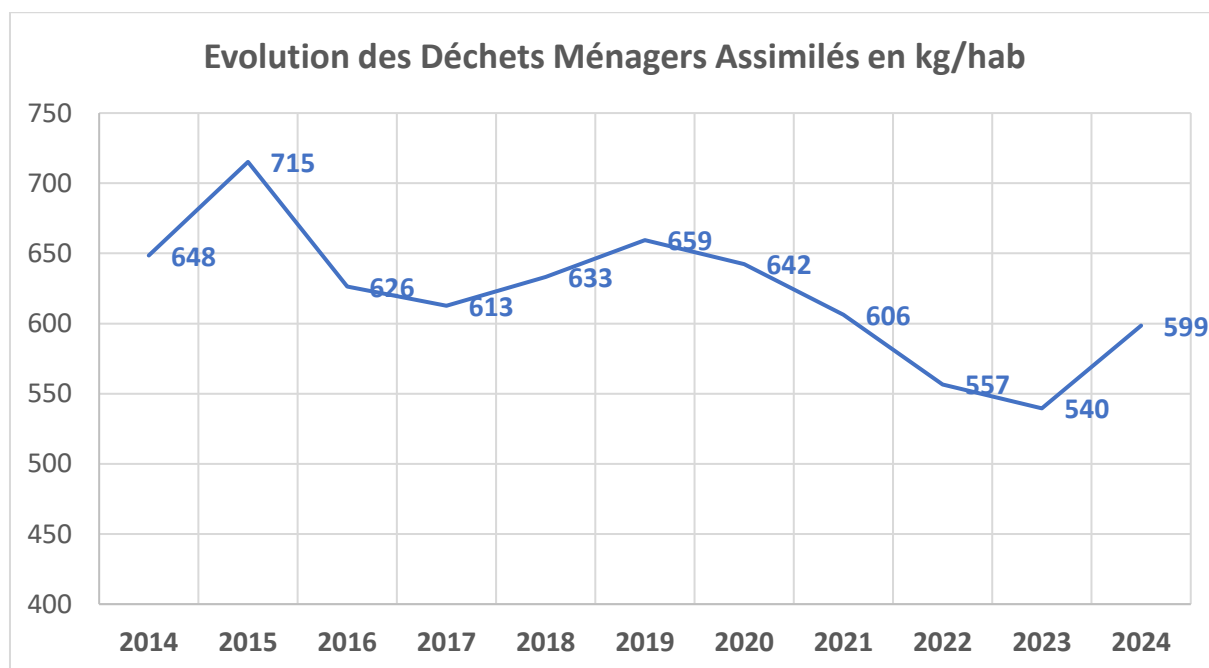
		Chamoux-sur-Gelon
2 marchés de Noël	Sensibilisation autour de la réduction des déchets dans le contexte des fêtes de fin d'année.	St Pierre d'Albigny et Cruet
2 marchés	Sensibilisation autour de la réduction des déchets, information sur les actions du service	St Pierre d'Albigny
2 zéro déchets	Information sur les techniques et les solutions zéro déchet sur le territoire	Mont'bio
2 Lancement de site de compostage	Information sur le fonctionnement d'un site de compostage, distribution de bioseaux	Bourgneuf, St Pierre d'Albigny
1 Distribution de compost	Mise à disposition de compost mur, informations sur le compostage et son utilisation	St Pierre d'Albigny
Zone d'échanges et de dons		Partenaires
1 Zone de gratuité jeux et jouets	Dans le cadre de la fête du jeu, une zone de gratuité pour les jeux et jouets pour enfants.	Ludothèque
1 Troc'Party	Zone de gratuité pour les articles textiles.	Emmaüs Arbin
2 Troc'O livres	Zone de gratuité spécialement pour les livres.	SPA, Chamousset

Au total 52 interventions (15 en 2023) et 1145 habitants sensibilisés (494 en 2023)

1.6.3 Evolution des tonnages par flux et DMA

Après 4 années de baisse des tonnages globaux de Déchets Ménagers et Assimilés, l'année 2024 est une année de hausse avec essentiellement une augmentation des tonnages en déchèteries (+30%) et des recyclables (+11%).

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Population		11569	11699	11788	11925	12029	12091	12213	12642	12767	12791	12806
OM (t)		2018	2167	2111	2116	2086	2009	2085	2163	2184	2080	2082
OM (kg/hab.)		174	185	179	177	173	166	171	171	171	163	163
Indice kg/hab.		100	106	103	102	99	95	98	98	98	93	93
Recyclable (t)	jaune	131	128	138	146	154	157	169	168	176	473	521
	bleu	295	311	318	307	326	314	294	284	266		
	vert	392	440	452	463	490	487	524	533	510	501	513
	total	819	880	908	916	970	958	987	984	951	973	1033
Recyclable kg/hab.		71	75	77	77	81	79	81	78	75	76	81
Indice kg/hab.		100	106	109	109	114	112	114	110	105	108	114
Déchèterie (t)		4 642	5 295	4 333	4239	4515	4965	4740	4482	3936	3818	4521
Déchèterie kg/hab		401	453	368	355	375	411	388	355	308	298	353
Indice kg/hab.		100	113	92	89	94	102	97	88	77	74	88
Textile (t)		24	25	32	34	46	40	34	35	36	30	29,51
Textile (kg/hab.)		2	2	3	3	4	3	3	3	3	2	2
Indice kg/hab.		100	103	131	139	183	158	132	133	134	113	111
Total DMA (t)		7502	8367	7383	7306	7617	7972	7846	7664	7107	6901	7666
Total (kg/hab.)		648	715	626	613	633	659	642	606	557	540	599
Indice kg/hab.		100	110	97	94	98	102	99	93	86	83	92



Les indicateurs financiers

En 2024, le financement du service est assuré par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes et la vente des matériaux.

1.7 Budget, coût du service et financement

1.7.1 Montant global des dépenses et recettes d'investissement

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Crédits ouverts	Crédits employés	Taux de réalisation	Restes à réaliser au 31/12
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00			
21	Immobilisations corporelles	325 000	211 001,94	64,92	22 958,68
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	321 000			
	Total des dépenses d'équipement	650 000	211 001,94	32,46	22 958,68
16	Emprunts et dettes assimilées	56 000,00	55 542,17	99,18	
	Total des dépenses financières	56 000,00	55 542,17	99,18	
	TOTAL DEPENSES REELLES	706 000,00	266 544,11	37,75	22 958,68
	<i>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	5 000,00	4 800,00	96,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	711 000	271 344,11	38,16	22 958,68

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Crédits ouverts	Titres émis	Taux de réalisation	Restes à réaliser au 31/12
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves - FCTVA	65 576,76	67 285,64		
	TOTAL DES RECETTES REELLES	265 576,76	67 285,64	25,34	
21	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	198 600,00			
40	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	88 000,00	87 556,05	99,50	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	286 600,00	87 556,05	30,55	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	552 176,76	154 841,69	28,04	
	Solde d'exécution positif reporté de N-1	158 823,24			
	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION INVESTISSEMENT	711 000	154 841,69		

1.7.2 Montant global des dépenses et recettes de fonctionnement

Les principales dépenses de prestation (TTC)

DEPENSES TTC	PRESTATAIRES	2023	2024	Taux Évolution (%) n/n-1
DECHETERIE traitement - transport	SIBUET	327 313 €	374 648,6	14,46
OM collecte	MINERIS	348 752 €	371 084,63	6,40
OM traitement	SAVOIE DECHETS	279 693 €	325 628,01	16,42
CS Collecte et transport	MINERIS	153 160 €	168 542,94	10,04
CS tri emballages, papiers et cartons – Refus de tri	SAVOIE DECHETS	101 773 €	130 360,11	28,09
DECHETERIE haut de quai	TRI-VALLEES	87 143 €	75 900	-12,90
OM Passif dette Gilly-sur-Isere	SAVOIE DECHETS	66 059 €	63 765,91	-3,47
DECHETERIE DDS	TRIALP	9 641 €	13 788,69	43,02
CS stockage verre	GUERIN	4 227 €	4 873	15,28
CS VERRE	Ligue contre le cancer	1 575 €	1576	0,06
TOTAL		1 379 336 €	1 530 167,89	10,94

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts	Crédits employés	Charges Rattachées	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	1 046 900	1 036 253,45	7 581,76	99,71
012	Charges personnel, frais assimilés	136 000	110 494,77	23 534,61	98,55
014	Atténuations de produits	3 627 000,00	3 626 610,97		99,99
065	Autres charges de gestion courante	580 500	569 994,62		98,19
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	5 390 400	5 343 353,81	31 116,37	99,70
066	Charges financières	12 500	12 355,37		98,84
067	Charges exceptionnelles	1 500	1 194,68		79,65
068	Dotations aux provisions	1 000	1 000		100
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 405 400	5 357 903	31 116,37	99,7
023	Virement section d'investissement	198 600			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	88 000	87 556,05		99,7
	TOTAL PRELEVEMENTS AU PROFIT SECTION D'INV.	286 600	87 556,05		
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 692 000	5 445 459,91	31 116,37	96,22

Les principales recettes

RECETTES	2023	2024	Taux Évolution (%) n/n-1
TEOM	1 348 210 €	1 444 459 €	7
Éco-organisme emballage et papiers : Citéo (<i>montant 2023 mis à jour en 2024</i>)	128 246,88 €	140 934,26 €	10
Autres éco-organismes : Ecosystem, éco-maison, écoDDS, Refashion...	24 592 €	38 754,64 €	58
Revente matériaux : emballages, papiers, cartons, acier, alu, ferraille...	51 928 €	44 409,65 €	-14
Revente verre	11 971 €	12 628,4 €	5
Redevance Spéciale OM pour les professionnels	19 429 €	18 964,03 €	-2
Facturation professionnels déchèteries	14 296 €	8802 €	-38
TOTAL	1 584 173	1 708 951,98	8

	RECETTES	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachés	Taux de réalisation
70	Produits services, domaine et ventes divers	95 000	88 697,11	26 888,85	121,67
731	Fiscalité locale	5 027 500,00	5 071 070,00		100,87
74	Dotations et participations	139 970,42	212 834,38		152,06
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES		5 264 970,42	5 376 622,99	26 888,85	102,63
77	Produits exceptionnels				
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 264 970,42	5 376 622,99	26 888,85	102,63
<i>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</i>		5 000	4 800		96
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 269 970,42	5 381 422,99	26 888,85	102,63
	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	422 029,58			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		5 692 000	5 381 422,99	26 888,85	

Le montant global de la TEOM perçu (5 071 070 €) comprend également le montant encaissé pour les communes gérées par le SIBRECSA. Le service déchets reverse chaque année la partie du montant correspondant au territoire du SIBRECSA.

Le montant de la Teom 2024 réellement perçu pour le service déchets des 14 communes est de 1 444 459 €.

Les principales dépenses augmentent de 10,94 % pendant que les principales recettes augmentent de 8%.

1.7.3 Le coût aidé du service

Le coût aidé est l'ensemble des charges (structure, communication, collecte, traitement...) moins les produits dits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestation à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filiales à responsabilité élargie des producteurs/REP) et les aides publiques.

Tous les tableaux et graphiques dans les pages suivantes sont issus de la matrice des coûts (cadre de comptabilité créé par l'ADEME) et permettent une comparaison des coûts des Services Déchets avec le même type de collectivité dite « mixte rural » en France.

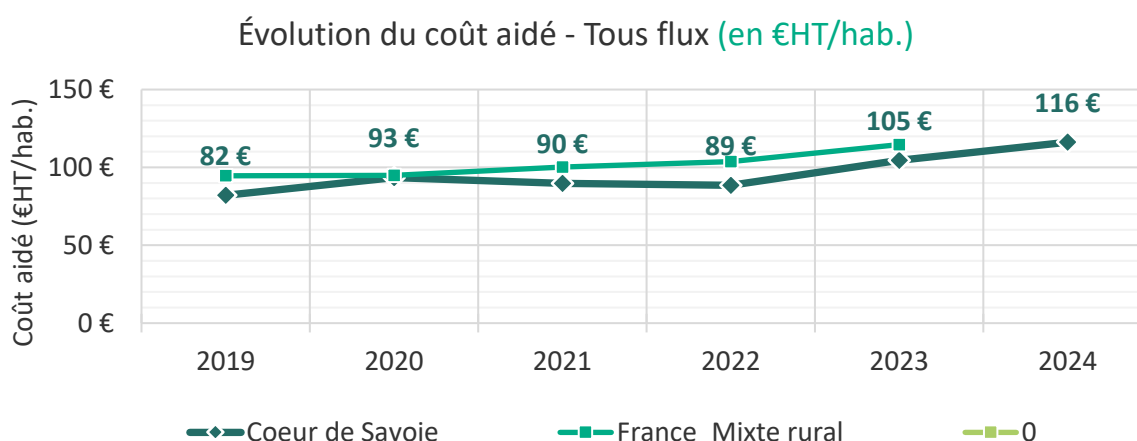
Evolution du coût aidé par habitant

Pour la seconde année, le coût du service augmente fortement.

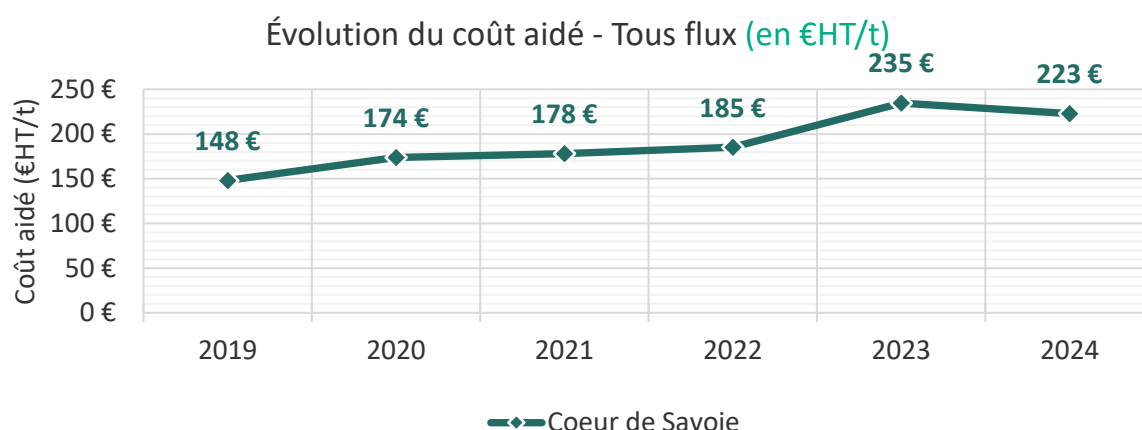
Les services déchets doivent faire face notamment aux augmentations de prix au moment du renouvellement des marchés, des augmentations des coûts de traitement et à l'augmentation de la TGAP.

	Coeur de Savoie			France Mixte rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution N/N-1		Référence €HT/hab.	Écart	
		€HT/hab.	%		€HT/hab.	%
2019	82,1 €	/	/	94,6 €	-12,5 €	-13%
2020	93,4 €	+11,3 €	+14%	95,0 €	-1,6 €	-2%
2021	89,7 €	-3,7 €	-4%	100,2 €	-10,5 €	-11%
2022	88,6 €	-1,1 €	-1%	103,8 €	-15,2 €	-15%
2023	104,5 €	+15,9 €	+18%	114,6 €	-10,1 €	-9%
2024	116,2 €	+11,6 €	+11%		/	/

Evolution du coût aidé par habitant pour tous les flux



Evolution du coût aidé par tonne pour tous les flux



1.7.4 Le financement

	Coût aidé* €TTC/hab.	Financement déchets			Taux couverture*
			€/hab.	%	
2020	102,7 €	100,4 €	2,6 €	3%	98%
2021	96,4 €	99,3 €	-1,2 €	-1%	103%
2022	96,3 €	101,8 €	2,6 €	3%	106%
2023	112,6 €	108,2 €	6,4 €	6%	96%
2024	125,2	115,1 €		6,8%	92%

Coût aidé* : C'est l'ensemble des charges moins les produits, les soutiens des éco-organismes et les aides publiques.

Taux couverture* : Ce ratio indique le % de dépenses de fonctionnement couvert par les recettes.

Pour la deuxième année consécutive, le service ne s'auto-finance plus et la part de dépenses couvertes par les recettes baissent de 4%.

	Montant en € (Montants arrondis à la dizaine de millier d'euro)			
	Coût aidé HT	Coût aidé TTC	Financement	Écart financement*
2020	1 140 000 €	1 255 000 €	1 227 000 €	Manque 28 000 €
2021	1 134 000 €	1 219 000 €	1 255 000 €	36 000 €
2022	1 131 000 €	1 230 000 €	1 300 000 €	70 000 €
2023	1 335 000 €	1 437 000 €	1 382 000 €	Manque 55 000 €
2024	1 486 000 €	1 601 000 €	1 472 000 €	Manque 129 000 €

Écart financement* : C'est la différence entre le cout aidé TTC et le financement.

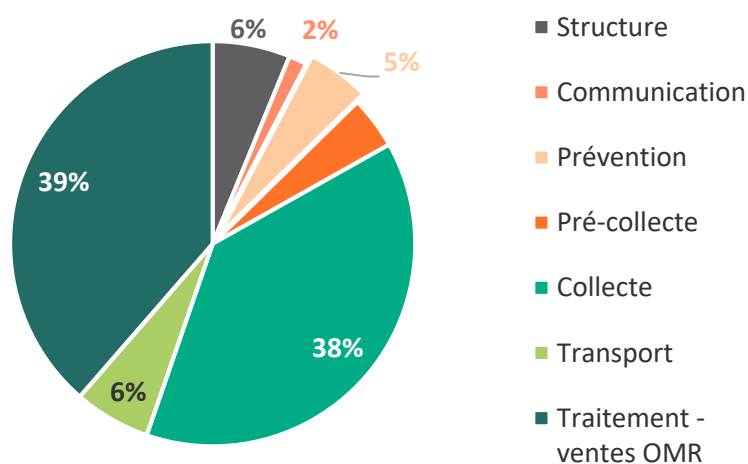
Il indique la capacité à l'autofinancement.

1.8 Structure du coût

1.8.1 La nature des charges

	Structure	Communication	Prévention	Pré-collecte	Collecte	Transport	Traitement - Ventes OMR	Total charges - Ventes OMR	% S+C+P*
2020	6,0 €	2,2 €	1,7 €	3,9 €	43,5 €	11,2 €	38,7 €	107,4 €	9%
2021	7,1 €	2,4 €	3,6 €	3,4 €	46,0 €	5,7 €	40,8 €	109,1 €	12%
2022	8,5 €	0,9 €	0,8 €	4,0 €	46,7 €	5,5 €	39,0 €	105,6 €	10%
2023	7,0 €	1,9 €	4,5 €	4,7 €	44,2 €	7,9 €	50,7 €	121,1 €	11%
2024	8,0 €	1,9 €	6,5 €	5,4 €	49,8 €	7,9 €	50,0 €	129,6 €	13%

Répartition des charges
Tous flux - Année 2024



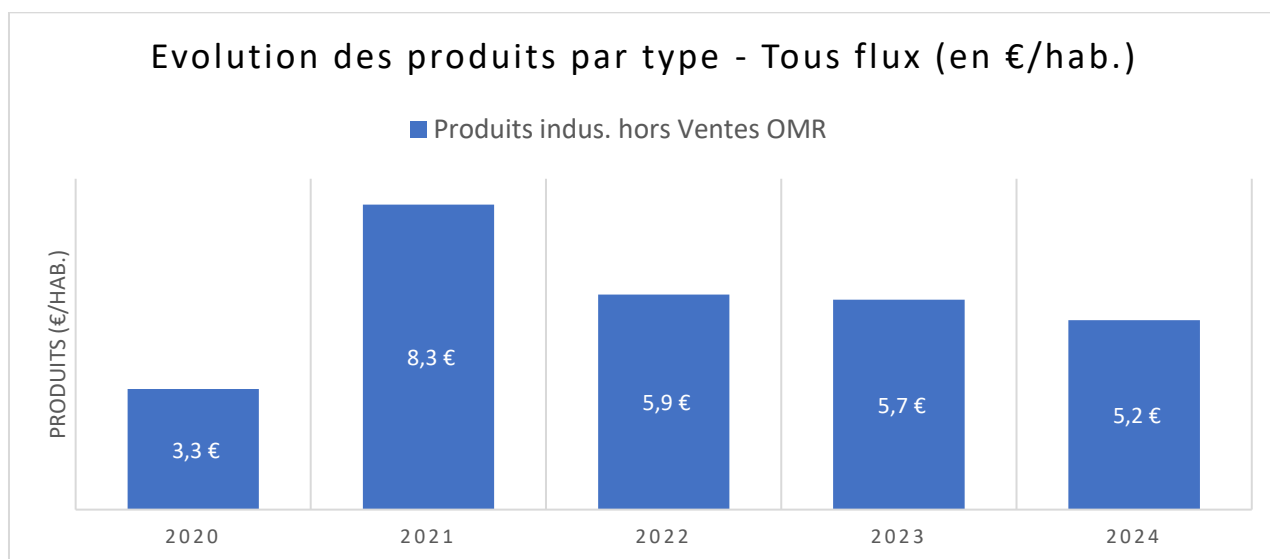
Les frais de structure et de prévention augmentent du fait de l'embauche d'un salarié spécifique pour la prévention des biodéchets.

Les frais de précollecte augmentent de 16% du fait du soutien à l'achat de Conteneurs semi-enterrés.

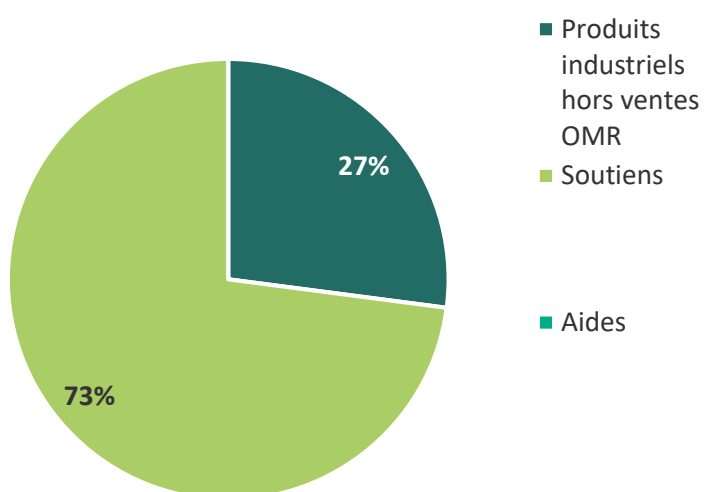
Les frais de collecte augmentent du fait des nouveaux marchés collecte OMR et collecte Tri. En 2024, la collectivité a de nouveaux frais pour l'incinération des refus de tri, auparavant pris en charge entièrement par Savoie Déchets.

En recettes, une baisse de 38% de la facturation aux usagers qui correspond aux prépaiements des dépôts en déchèteries par les professionnels et à l'arrêt du paiement des composteurs individuels.

1.8.2 La nature des produits (tous flux)

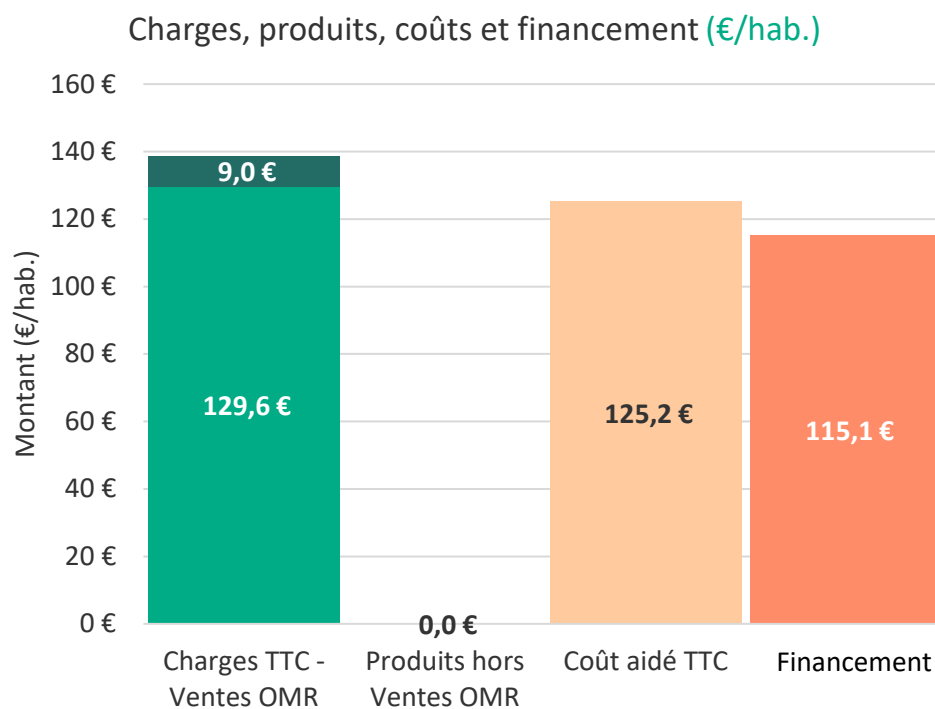


Répartition des produits
Tous flux - Année 2024



1.8.2 La répartition des charges, des produits et du financement

Charges HT - Ventes OMR	129,6 €				
TVA	9,0 €				
Produits hors Ventes OMR		DNE			
Coût aidé TTC			125,2 €		
Financement					115,1 €



1.9 Coût des différents flux

1.9.1 La part relative des flux dans le coût du service public

Les OMR représentent 48% du coût aidé pour 33% des tonnages.

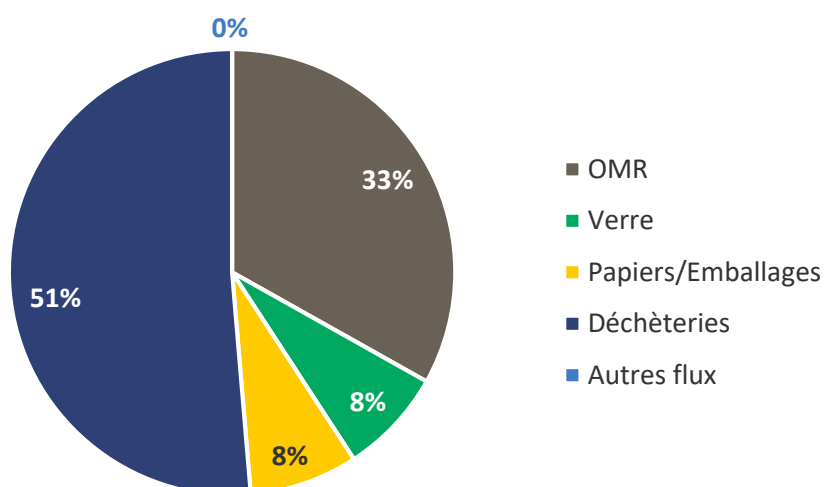
Les déchèteries représentent 34% du coût aidé pour 51% des tonnages.

Le verre représente 4% du coût aidé pour 8% des tonnages.

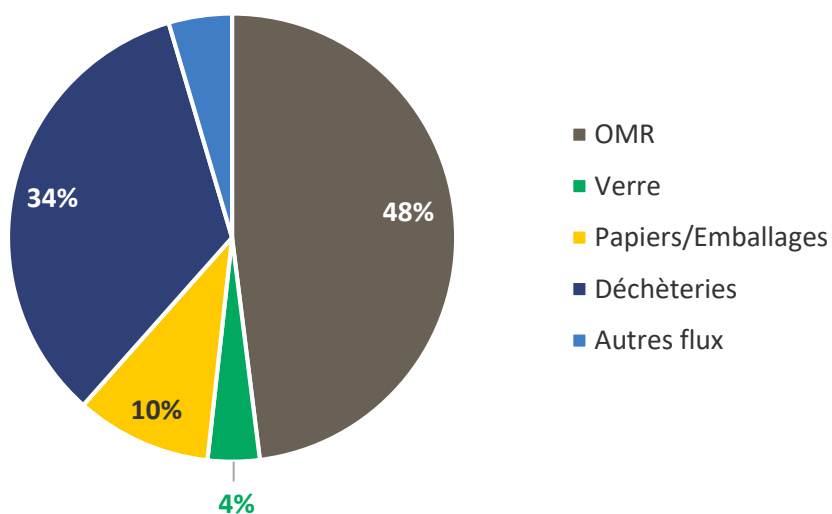
Les papiers emballages représentent 10% du coût aidé pour 8% des tonnages.

Les autres flux sont la gestion du passif.

Répartition du ratio - Année 2024

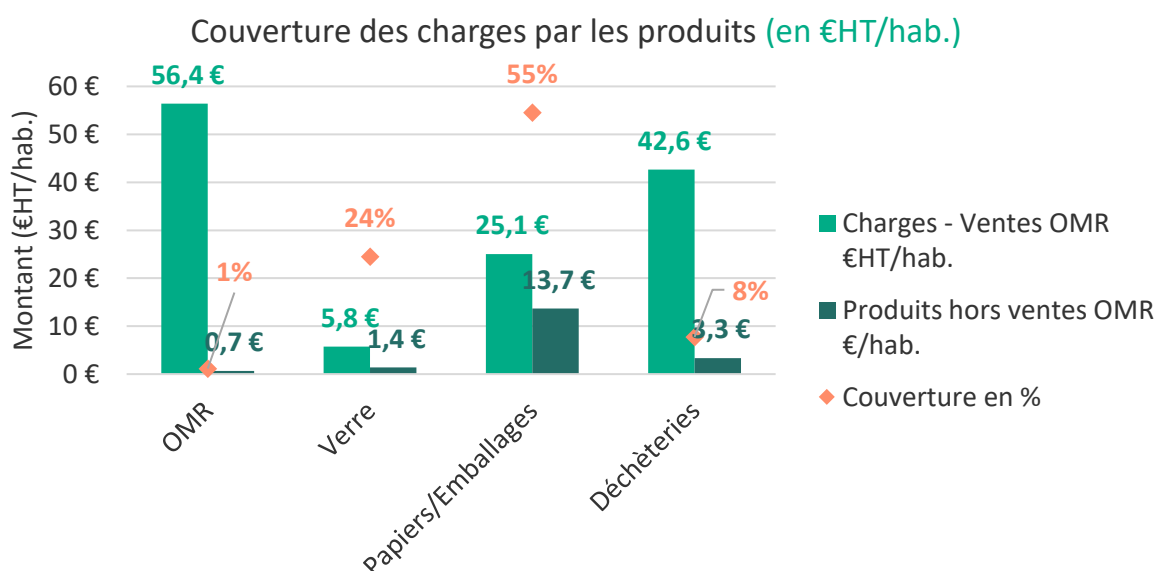


Répartition du coût aidé - Année 2024

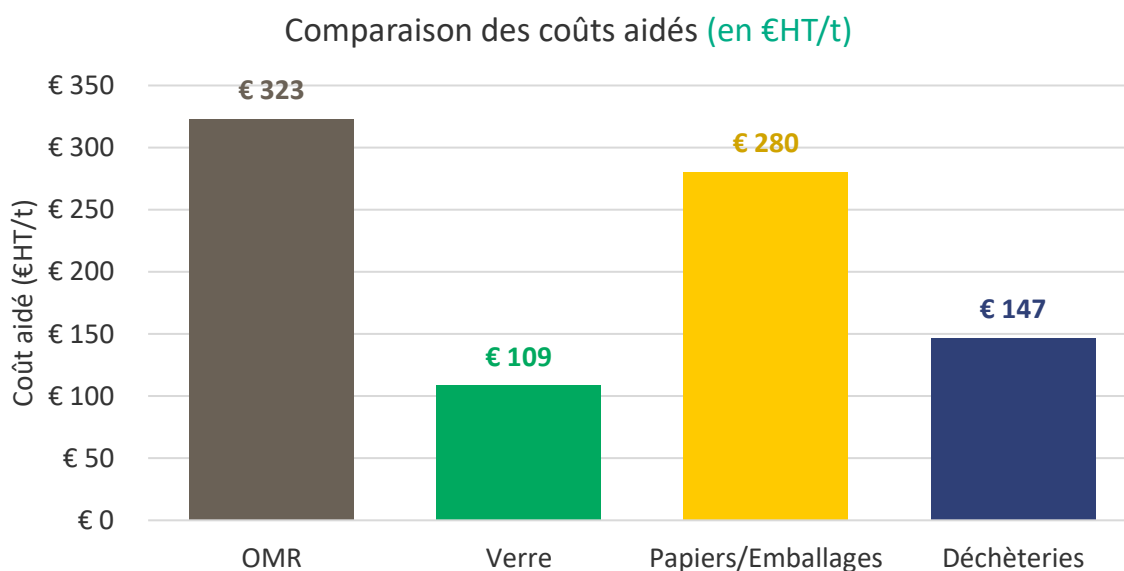


1.9.2 La couverture des charges par les produits par flux

	OMR	Verre	Papiers/Emballages	Déchèteries
Charges - Ventes OMR €HT/hab.	56,4 €	5,8 €	25,1 €	42,6 €
Produits hors ventes OMR €/hab.	0,7 €	1,4 €	13,7 €	3,3 €
Couverture en %	1%	24%	55%	8%



1.9.3 Le coût des différents flux ramenés à la tonne



1.10 Evolution des coûts par flux

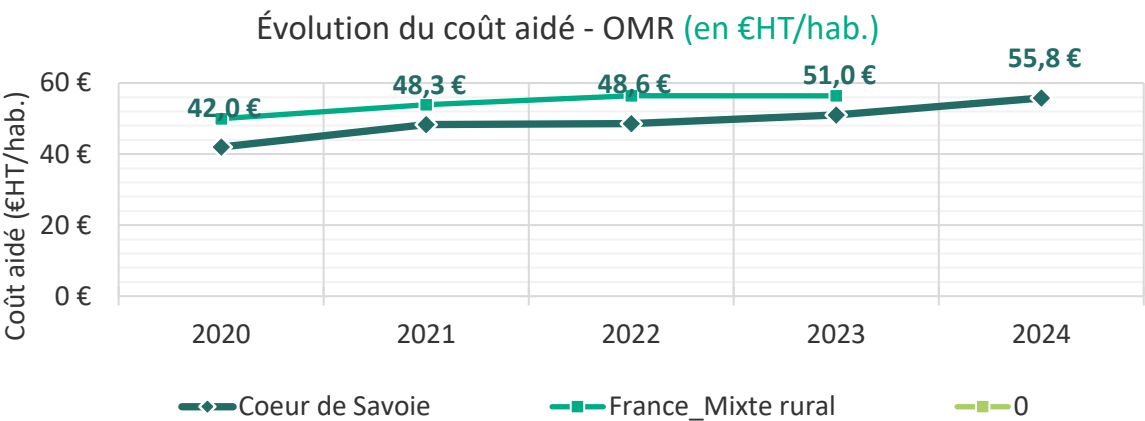
Les coûts de gestion globale (par habitant) se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat (France Mixte rural).

1.10.1 Les ordures ménagères

Un prestataire pour la collecte : MINERIS
Un transfert de compétence pour le traitement : SAVOIE DECHETS

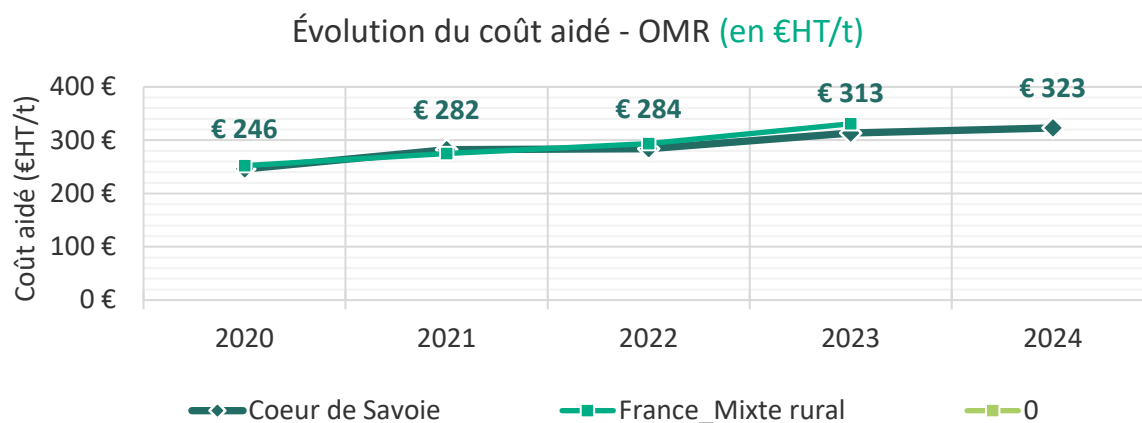
Coût aidé par habitant

	Coeur de Savoie			France Mixte rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution N/N-1		Référence €HT/hab.	Écart	
		€/hab.	%		€HT/hab	%
2020	42,0 €	+1,6 €	+4%	50,0 €	-8,0 €	-16%
2021	48,3 €	+6,3 €	+15%	53,9 €	-5,6 €	-10%
2022	48,6 €	+0,3 €	+1%	56,4 €	-7,8 €	-14%
2023	51,0 €	+2,4 €	+5%	56,4 €	-5,4 €	-9%
2024	55,8 €	+4,7 €	+9%			



Coût aidé par tonne

	Coeur de Savoie			France_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/t	Évolution N/N-1		Référence €HT/t	Écart	
		€HT/hab.	%		€HT/hab.	%
2020	€246	+3 €	+1%	€252	-6 €	-3%
2021	€282	+36 €	+15%	€275	+7 €	+2%
2022	€284	+2 €	+1%	€294	-9 €	-3%
2023	€313	+29 €	+10%	€331	-18 €	-5%
2024	€323	+10 €	+3%			



Analyse

Les coûts des OMR (par habitant et par tonne) se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat.

1.10.2 Les recyclables

Un prestataire pour la collecte et le transport des matières : MINERIS

Un prestataire pour le stockage du verre : GUERIN

Un transfert de compétence pour le tri et conditionnement : SAVOIE DECHETS

Coût aidé par tonne des papiers et emballages

	Coeur de Savoie			France_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/t	Évolution N/N-1		Référence €HT/t	Écart	
		€HT/hab.	%		€HT/hab.	%
2020	€146	+129 €	+754%	€214	-68 €	-32%
2021	€36	-110 €	-75%	€191	-155 €	-81%
2022	€88	+52 €	+145%	€191	-103 €	-54%
2023	€253	+165 €	+188%	€267	-14 €	-5%
2024	€280	+27 €	+11%			

Coût aidé par habitant des papiers et emballages

	Coeur de Savoie			France_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution N/N-1		Référence €HT/hab.	Écart	
		€/hab.	%		€HT/hab.	%
2020	5,6 €	+4,9 €	+732%	10,5 €	-4,9 €	-47%
2021	1,3 €	-4,3 €	-77%	10,5 €	-9,2 €	-88%
2022	3,0 €	+1,8 €	+137%	9,8 €	-6,8 €	-69%
2023	9,4 €	+6,3 €	+208%	14,3 €	-5,0 €	-35%
2024	11,4 €	+2,0 €	+21%			

Coût aidé par tonne du verre

	Coeur de Savoie			France_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/t	Évolution N/N-1		Référence €HT/t	Écart	
		€HT/hab.	%		€HT/hab.	%
2020	€16	-22 €	-57%	€32	-15 €	-49%
2021	€8	-9 €	-53%	€36	-28 €	-78%
2022	€62	+54 €	+703%	€37	+26 €	+70%
2023	€89	+27 €	+44%	€42	+48 €	+114%
2024	€109	+19 €	+21%			

Analyse

Les coûts des papiers et emballages hors verre (par habitant et par tonne) se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat malgré un ratio plus faible que les référentiels (41 kg/hab. - fourchette entre 46 et 62kg/hab.)

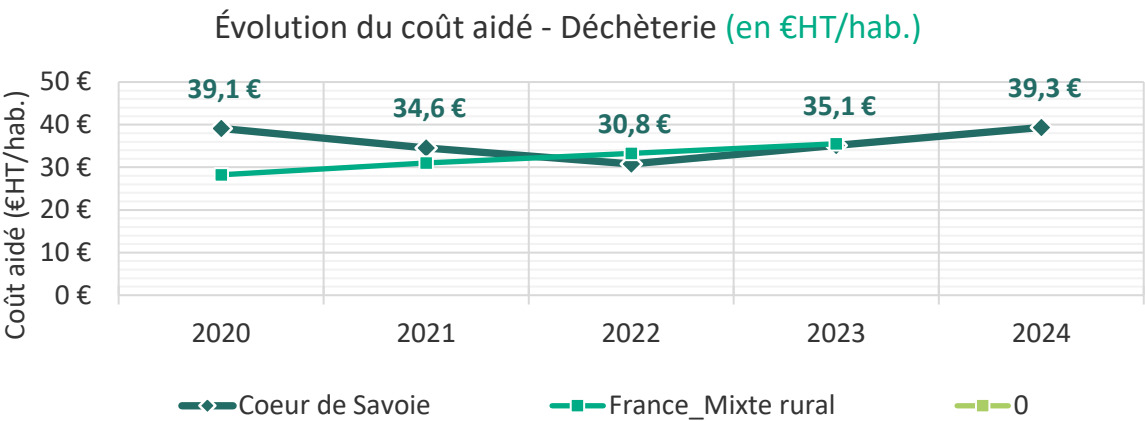
Les coûts du verre (par habitant et par tonne) sont supérieurs à la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat, dû à des charges de précollecte élevées (autant que la collecte), liées au changement des colonnes aériennes sur tout le territoire.

1.10.3 Les déchèteries

Un prestataire pour le Haut de quai : SIBUET avec un sous-traitant Tri-vallées
Un prestataire pour le Bas de quai : SIBUET
Un prestataire pour les DDS : TRIALP

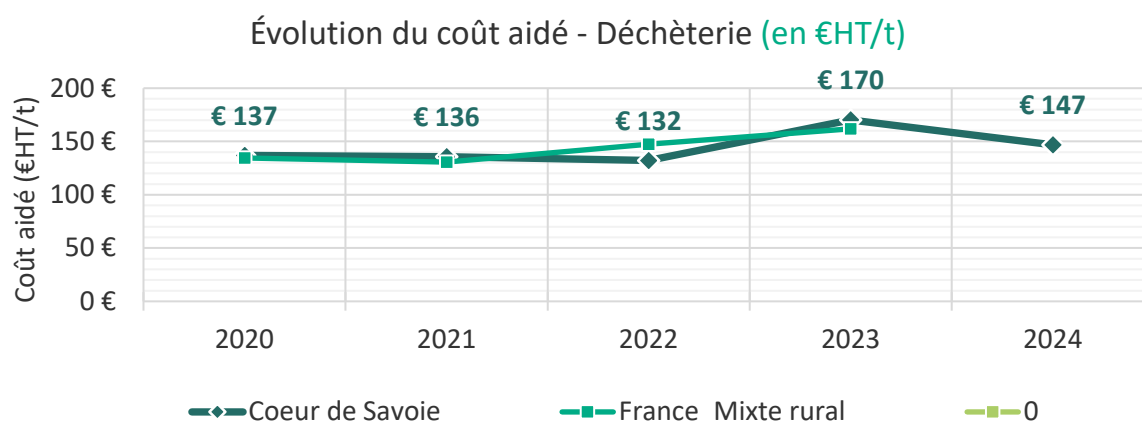
Coût aidé par tonne

Coeur de Savoie				France_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution N/N-1		Référence €HT/hab.	Écart	
		€/hab.	%	€HT/hab.	€HT/hab.	%
2020	39,1 €	+5,0 €	+15%	28,2 €	+10,9 €	+38%
2021	34,6 €	-4,5 €	-12%	31,0 €	+3,6 €	+12%
2022	30,8 €	-3,8 €	-11%	33,3 €	-2,5 €	-8%
2023	35,1 €	+4,3 €	+14%	35,5 €	-0,4 €	-1%
2024	39,3 €	+4,2 €	+12%			



Coût aidé par habitant

Coeur de Savoie				France_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution N/N-1		Référence €HT/hab.	Écart	
		€/hab.	%	€HT/hab.	€HT/hab.	%
2020	39,1 €	+5,0 €	+15%	28,2 €	+10,9 €	+38%
2021	34,6 €	-4,5 €	-12%	31,0 €	+3,6 €	+12%
2022	30,8 €	-3,8 €	-11%	33,3 €	-2,5 €	-8%
2023	35,1 €	+4,3 €	+14%	35,5 €	-0,4 €	-1%
2024	39,3 €	+4,2 €	+12%			



Analyse

Les coûts des déchèteries se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat.